



Droit de passage & surtout passage en force !!!!

Par **eleo**, le **10/05/2008** à **20:09**

voilà ma mère possède un chemin qui la mène à une petite parcelle de terre, ce chemin passe à côté d'une maison qui a son propre accès à la route principale et qui vient d'être achetée, les propriétaires précédents ont acheté une bande de terre pour agrandir leur propriété. les personnes qui leur on vendu avait un droit de passage pour ce rendre à un garage qu'il ont vendu à une autre personne. voilà à plusieurs reprises ma mère n'a pas pu pénétrer dans son chemin puisque des amis et les propriétaires de la maison stationnés sur l'entrée de son chemin, elle a mis un mot polis sur le pare brise, pour leur demandé de ne plus bloquer son accès. Le lendemain elle arrive sur son chemin et trois 4x4 plus une pelleuse. le propriétaire de la maison était en train d'aménager avec quelques gros bras (je précise que ma mère a 70 ans) un passage à partir du chemin de ma mère. texto il a dit à ma mère qu'il était dans son droit et qu'elle pouvait lui faire un procès. que peut-t-on faire ??? merci